

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Commune de Tournefeuille
Place de la Mairie
31170 TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05.62.13.21.21 Télécopie : 05.62.13.21.00
Adresse Internet : www.mairie-tournefeuille.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Dominique FOUCHIER, Maire de Tournefeuille

OBJET DE L'ACCORD-CADRE: Réalisation / transformation d'un terrain de football en gazon synthétique (niveau d'homologation FFF = E4), sur la commune de Tournefeuille
Classification CPV : 45000000-7 ; 45212221-1

TYPE: Prestations de travaux

LIEU D'EXÉCUTION: Allée des Sports, 31 170 TOURNEFEUILLE

FORME DU MARCHÉ : Marché, passé selon la procédure des articles 27 et 59 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, non alloti, selon le descriptif du Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les prestations homogènes permettant des conditions économiques avantageuses, et des facilités de suivi d'exécution, justifiant le non allotissement du marché.

DUREE DU MARCHÉ : Le marché est conclu pour une durée de 16 semaines, dont 4 semaines de préparation inclus à compter de sa notification.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ:

Modalité de financement : Budget communal

Paiement : par mandat administratif à 30 jours maximum à compter de la réception de la demande de règlement - Unité monétaire utilisée : l'euro.

Facturation par service utilisateur adressée au Service comptabilité, Mairie de Tournefeuille, Place de la Mairie, BP 80104, 31170 TOURNEFEUILLE en triple exemplaire ou par Chorus Pro.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE : Voir règlement de consultation

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

45 % : Prix

55 % : Valeur technique de l'offre appréciée au vu des critères suivants :

- L'adéquation des moyens humains et matériels dédiés à l'opération et la cohérence du planning prévisionnel (nombre d'homme/jour/matériel). Délai et cohérence des tâches d'exécutions : 15%
- La pertinence de la méthodologie envisagée par l'entreprise pour réaliser les prestations prévues au marché, et particularités du site : 20%
- La qualité des matériaux au regard des fiches techniques, des rapports d'essai, des garanties. : 20% (Valeurs intrinsèques du revêtement synthétique et ses différents composants. Et Matériaux, bordures, GNT, remblai, équipements sportifs, clôtures.)

A l'issue de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec 3 entreprises, les mieux disantes, selon les critères d'attribution ou d'attribuer le marché sans négociation.

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE DEMANDÉS :

Pour tout renseignement technique contacter :

M. T. Novier – Responsable services techniques

Téléphone : 05.61.15.93.80 - 06.87.72.76.20

Courriel : thierry.novier@mairie-tournefeuille.fr ou dst@mairie-tournefeuille.fr

OU auprès du Maître d'œuvre :

TEC.INFRA

9 RUE DU 20 AOUT 1944

24 110 ST ASTIER

TEL : 09.81.99.01.80

www.tecinfra.fr

Olivier SUBREGIS – 06.30.83.02.86

Renseignements administratifs :

VILLE DE TOURNEFEUILLE

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

31 170 TOURNEFEUILLE

Contact : M. LONJOU – Direction Générale des Services – 05.62.13.21.02

Courriel : secretaire-general@mairie-tournefeuille.fr

Conditions pour obtenir les documents :

Le dossier de consultation des Entreprises peut être obtenu par chaque entreprise, par téléchargement sur le site www.achatpublics.com

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES :

**Ville de TOURNEFEUILLE
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville
Place de la mairie – BP 80104
31 170 TOURNEFEUILLE**

Conditions de remise des offres : Voir le règlement de consultation dans le dossier de consultation

Les offres sont à adresser sous pli cacheté en indiquant sur l'enveloppe « **Ne pas ouvrir. «Réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique»** »

DATE DE DIFFUSION DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : 1^{er} juin 2018

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 25 juin 2018 à 12H

DUREE DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 2018- 36 DG M06

PROCEDURE DE RECOURS : Instance chargée des renseignements et procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse, 68, Rue Raymond IV, 31000 Toulouse. Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

SIRET : 173 100 058 00010 - Tel : 05 62 73 57 57. Fax : 05 62 73 57 40

Introduction des recours

Toute décision pourra faire l'objet d'un recours :

- conformément aux dispositions des articles L 551-1 et suivants et R 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ;
- conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.
- des délais supplémentaires de distance s'ajoutent à ce délai dans les cas spécifiquement prévus à l'article R 421-7 du même Code.